

RCS : VIENNE Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00310 Numéro SIREN : 401 834 411 Nom ou dénomination : A.D.B.
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/007922

Bilan Actif

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 738	3 738		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	29 161		29 161	29 161
	Constructions	699 217	536 361	162 856	221 729
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	85 195	61 518	23 677	34 990
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	428 324	10 400	417 924	418 324
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		1 245 634	612 016	633 618	704 204
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	139 204	80 170	59 034	108 167
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	250 307		250 307	250 044
	DISPONIBILITES	132 322		132 322	58 162
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	659		659	902
	TOTAL (III)	522 491	80 170	442 321	417 275
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 768 125	692 186	1 075 939	1 121 479
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2020	31/12/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	163 506	163 506
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	382 416	382 416
	Ecart de réévaluation	17 912	17 912
	RESERVES		
	Réserve légale	23 409	23 409
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	242 180	267 716
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	78 813	39 867
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		988 236	894 825
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	45 747	65 644
	Emprunts et dettes financières divers	80 142	80 076
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 798	7 734
	Dettes fiscales et sociales	19 407	64 303
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		8 608	8 896
Total des dettes		167 703	226 683
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		1 075 939	1 121 478
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		78 812,98	39 866,72
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		137 395	180 907
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1	1

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2020		31/12/2019	
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	266 876		266 876	263 956
	Montant net du chiffre d'affaires	266 876		266 876	263 956
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			3 661	3 785
	Autres produits			2	9
	Total des produits d'exploitation (1)			270 539	267 750
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			85 432	76 908
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 921	1 642
	Salaires et traitements			73 811	76 703
	Charges sociales du personnel			28 845	29 705
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			70 186	70 762
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
Dotations aux provisions					
Autres charges			475	33	
Total des charges d'exploitation (2)			260 670	255 753	
RESULTAT D'EXPLOITATION			9 869	11 997	

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 869	11 997
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	67 525 263 500 	44 030 1 226
Total des produits financiers		68 288	45 256
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	400 1 694 	24 100 2 259
Total des charges financières		2 094	26 359
RESULTAT FINANCIER		66 194	18 897
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		76 063	30 894
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		25
Total des charges exceptionnelles			25
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(25)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		(2 750)	(8 998)
TOTAL DES PRODUITS		338 627	313 006
TOTAL DES CHARGES		260 014	273 139
RESULTAT DE L'EXERCICE		78 613	39 867

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence et conformément au règlement ANC 2014-03.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 075 939** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 338 827** euros et un total **charges de 260 014** euros, dégageant ainsi un **résultat de 78 813** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.
Il a une durée de **12** mois.

Faits caractéristiques

la société a absorbé la société VALGEST (filiale à 100%) par voie de transmission universelle de patrimoine en date du 17 août 2018. Le boni dégagé lors de cette opération s'élève à 382 416 € et a été comptabilisé en prime de fusion.

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les titres détenus par l'entreprise ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les stocks et en-cours sont évalués selon leur coût d'acquisition (biens acquis à titre onéreux) ou selon leur coût de production (biens produits).

Règles et Méthodes Comptables

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

Autres informations sur les règles comptables

INTEGRATION FISCALE

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale conformément à l'article 223A du code général des impôts à compter du 01/01/2004. La société ALUMINIUM DE BOURGOIN est la société tête de groupe d'intégration fiscale.

Pour l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020, le périmètre d'intégration fiscale est constitué des sociétés suivantes:

- ALUMINIUM DE BOURGOIN
- CHARLES LAUZIER

La société mère réalise une économie d'impôt égale à la différence entre l'impôt qui aurait dû être versé par chacune des sociétés intégrées si elles avaient acquitté elles-mêmes leurs impôts et l'impôt versé à raison du résultat d'ensemble. Cette économie constitue pour la société mère un profit non taxable.

Par avenant en date du 23 décembre 2014 la convention d'intégration fiscale entre ADB et Charles Lauzier a été modifiée en ce sens que désormais la société Charles Lauzier profite des économies d'impôts du groupe liées à sa propre situation fiscale.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluation	Acquisitions	Vente p. a. p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	3 738					3 738
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 738					3 738
CORPORELLES	Terrains	29 161					29 161
	Constructions sur sol propre	699 217					699 217
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	50 122					50 122
	Matériel de transport	30 510					30 510
	Matériel de bureau, mobilier	4 563					4 563
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		813 573					813 573
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	428 324					428 324
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	428 324					428 324
TOTAL		1 245 634					1 245 634

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	233			233
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	233			233
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	477 488	58 873		536 361
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	29 205	4 368		33 572
Matériel de transport	17 306	6 102		23 408
Matériel de bureau, mobilier	3 694	844		4 538
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	527 692	70 186		597 878
TOTAL	527 925	70 186		598 111

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel durée-aucres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel durée-aucres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencmt aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	3 505			3 505
		10 000	400		10 400
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	80 670		500	80 170
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	94 175	400	500	94 075
TOTAL GENERAL		94 175	400	500	94 075
Dont dotations et reprises { -d'exploitation -financières -exceptionnelles			400	500	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 070	2 070	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	137 134	137 134	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	659	659	
	TOTAL DES CREANCES	139 863	139 863	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1	1		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	45 746	15 439	30 307	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	80 048	80 048		
	Fournisseurs et comptes rattachés	13 798	13 798		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 150	4 150		
	Impôts sur les bénéfices	8 290	8 290		
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 344	4 344		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 575	2 575		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	143	143		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	8 608	8 608		
	TOTAL DES DETTES	167 703	137 395	30 307	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 774			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	21 591			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

31/12/2020	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation	Dettes créances représentées par effets de commerce
<i>Bilan Actif</i> Capital souscrit non appelé Actif immobilisé Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles Avances, acomptes sur immobilisations corporelles Participations Créances sur participations Prêts Autres titres immobilisés Autres immobilisations financières Actif circulant Avances, acomptes versés sur commandes Clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit appelé non versé Valeurs mobilières de placement Disponibilités			
<i>Bilan Passif</i> Dettes Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes envers établissements de crédits Emprunts et dettes financières divers Avances, acomptes reçus sur commandes Dettes fournisseurs comptes rattachés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes			

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		80	(80)	100,0
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 264	5 400	3 864	71,56
Dettes fiscales et sociales				
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	9 264	5 480	3 784	69,06

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2020	31/12/2019	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	659	902	(243) -26,93
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	659	902	(243) -26,93

Date	Time	Location	Weather	Wind	Temp	Humidity	Pressure	Visibility	Remarks

Capital social

	31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	9 618,00	17,0000	163 506,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	9 618,00	17,0000	163 506,00

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/20	Affectation du résultat N-1	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/20
Capital social	163 506				163 506
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	382 416				382 416
Ecart de réévaluation	17 912				17 912
Réserve légale	23 409				23 409
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	267 716			(25 535)	242 180
Report à nouveau		(25 536)		25 536	
Résultat de l'exercice	39 867	(39 867)		78 813	78 813
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	894 825	(65 402)		78 813	908 236

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués 65 402

¹dont dividende provenant du résultat n-1 65 402

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 829 423

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 829 423

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 13 411

Filiales et participations

31/12/2020	Capitaux propres	Quote-part émise en pourcentage	Résultat du dernier exercice des
A. Renseignements détaillés			
1. Filiales (Plus de 50 %)			
CHARLES LAUZIER ZA DE LAFAYETTE 38790 SAINT GEORGES D'ESPERANCHE	1 761 652	100,00	249 338
SAS REGIMODE 117 ROUTE DE SAINT CHEF 38110 SAINT JEAN DE SOUDAIN	(25 763)	100,00	(34 370)
2. Participations (10 à 50 %)			
SAS PARYMA 3 PLACE DU VINGT TROIS AOUT 1944 38300 BOURGOIN JALLIEU	(11 998)	20,00	(3 832)
B. Renseignements globaux			
1. Filiales non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			
2. Participations non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			

Engagements financiers

31/12/2020	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties Cautions données pour Regimode	20 000	
	20 000	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	20 000	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

CC2A

COMMISSAIRE AUX COMPTES

ALUMINIUM DE BOURGOIN

Société par Actions Simplifiée

117 Route de Saint Chef
38110 Saint Jean de Soudain

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

ALUMINIUM DE BOURGOIN

Société par Actions Simplifiée

117 Route de Saint Chef
38110 Saint Jean de Soudain

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Comptes Annuels - Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'**Assemblée Générale** de la société **ALUMINIUM DE BOUGOIN**.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'**Assemblée Générale**, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ALUMINIUM DE BOURGOIN** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du **1^{er} janvier 2020** à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du **Président** et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'**Assemblée Générale**.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le **Président**.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Ecully, le 7 juin 2021

Cabinet CC 2A

Représenté par Jean-Christophe ARNOUX

A. D. B.

Société par Actions Simplifiée
au capital de 163 506 euros
Siège social : 117 route de Saint-Chef
38110 ST JEAN DE SOUDAIN
401 834 411 R.C.S. VIENNE

PUBLICITE DES COMPTES DES SOCIETES PAR ACTIONS
ARTICLE L 232-23 DU CODE DE COMMERCE

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION
RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à la somme de 78 813 euros, en totalité aux Associés, à titre de dividende.

Nous vous proposons, en outre, de prélever sur le compte « Autres Réserves », la somme de 5 810 euros pour compléter le montant mis en distribution aux associés, à titre de dividende, soit un dividende total de 84 623 euros, soit encore, un dividende par action de 11 €, payable au siège social à compter du 15 juillet 2021.

Il est ici précisé que la présente distribution de dividendes perçus par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France fait l'objet d'un prélèvement forfaitaire unique non libératoire (PFNU) au taux de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux, ce qui se traduit par une taxation globale de 30 %. Il est précisé que ces prélèvements afférents aux dividendes et distributions assimilées perçus par les personnes physiques font l'objet d'un paiement à la source.

La présente distribution de dividendes est éligible à la réduction de 40 % visée à l'article 158-3-2° du C.G.I. pour les contribuables qui opteraient pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu sur l'ensemble de leurs revenus mobiliers.

Conformément aux dispositions fiscales en vigueur, il est ici précisé que le montant du dividende mis en distribution au titre des trois exercices précédents correspondant ont été les suivants :

Exercice	Dividendes	Réfaction art. 158-3-2° du C.G.I.	
		Eligible	Non éligible
31.12.2019	65 402,40 €	65 402,40 €	0
31.12.2018	351 057,00 €	351 057,00 €	0
31.12.2017	124 072,20 €	124 072,20 €	0

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2021

DEUXIEME RESOLUTION

I - L'Assemblée Générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à la somme de 78 813 €, en totalité aux associés, à titre de dividende.

II - L'Assemblée Générale décide, en outre, de prélever sur le compte « Autres Réserves », la somme de 5 810 euros pour compléter le montant mis en distribution aux associés, soit un dividende total de 84 623 euros, soit encore, un dividende par action de 11 €, payable au siège social à compter du 15 juillet 2021.

EP

Il est ici précisé que la présente distribution de dividendes perçus par les personnes physiques fiscalement domiciliées en France fait l'objet d'un prélèvement forfaitaire unique non libératoire (PFNL) au taux de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux, ce qui se traduit par une taxation globale de 30 %. Il est précisé que ces prélèvements afférents aux dividendes et distributions assimilées perçus par les personnes physiques font l'objet d'un paiement à la source.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, la présente distribution de dividendes est éligible à la réfaction de 40 % visée à l'article 158-3-2° du C.G.I. pour les contribuables qui opteraient pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu sur l'ensemble de leurs revenus mobiliers.

III - Conformément à la loi, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes	Réfaction art. 158-3-2° du C.G.I.	
		Eligible	Non éligible
31.12.2019	65 402,40 €	65 402,40 €	0
31.12.2018	351 057,00 €	351 057,00 €	0
31.12.2017	124 072,20 €	124 072,20 €	0

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme
Le Président

